



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 27 mai 2014

### PARKINGS PAYANTS À LA CLINIQUE SAINTE CLOTILDE : REFUS GÉNÉRAL

La décision récente de la direction de la Clinique Sainte Clotilde de faire payer les parkings aux salariés de l'établissement ne passe pas. Une pétition exigeant que la direction y renonce a déjà rassemblé près de 300 signatures sur un effectif de 600 personnes. Toutes les catégories de personnels la signent des ouvriers d'entretien, brancardiers, aides soignantes, infirmières aux médecins des différentes spécialités ou aux chefs de service.

Tous refusent ce racket de la direction de Clinifutur qui ose de surcroît justifier la mise en place des parkings payants (40 € de moins par mois sur les salariés) par sa volonté de contribuer au « développement durable » en incitant les salariés au covoiturage ou à prendre les transports en commun... inexistantes tôt le matin ou tard le soir, en tout cas bien souvent ne correspondant pas aux horaires de travail.

En fait de développement durable, c'est celui de leurs profits que les actionnaires de Clinifutur veulent faire prospérer sur les dos de leurs salariés. Mais cette fois-ci ça ne passe pas !

### AUTOMOBILE : NÉGOCIATIONS SUR LA CONVENTION AU POINT MORT



Les négociations concernant l'application de la convention collective dans l'Automobile traînent depuis un an sans changement pour les 6500 salariés de la branche.

Le responsable local de la Fédération nationale de l'artisanat automobile (FNAA-974), Camille Mourgama, a beau déclarer dans la presse que son but est que cette convention soit signée avant la fin de l'année, il est aux abonnés absents quand les syndicats de travailleurs tentent de le joindre pour entamer un début de négociations. En attendant rien n'avance sur les salaires et les quelques avantages découlant de la convention collective ne sont pas appliqués à la Réunion.

Le président de la FNAA-974 avoue cependant que les affaires ne marchent pas si mal dans la réparation mécanique et que les patrons garagistes gagnent sans cesse de nouveaux marchés.

Effectivement ce n'est pas le travail qui manque dans les ateliers où la pression est constante sur les ouvriers. Ce qui manque, ce sont les augmentations de salaires, de meilleures conditions de travail et les embauches pour faire face aux charges de travail. C'est de cela que les travailleurs et leurs syndicats ont envie de discuter !

### L'HÔPITAL PUBLIC AUX PETITS SOINS POUR LE PRIVÉ

Le directeur et le président du conseil de surveillance du CHU se sont félicités d'offrir des marchés aux TPE-PME de la Réunion pour un montant annuel de 200 millions d'euros. Ils se sont à cette occasion prévalus de la « Stratégie du Bon Achat » expliquant qu'ils avaient le souci de créer des emplois et de soutenir les petites entreprises.

Sur ce montant, il serait intéressant de savoir combien revient aux différents patrons des entreprises intervenantes et combien est distribué à leurs salariés sous formes d'emplois et de salaires, quelles sont leurs conditions réelles de travail ?

Mais ce n'est pas le genre de questionnement qui taraude ces deux responsables du CHU pour qui il

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

est naturel que l'argent public et les commandes publiques servent à enrichir les patrons du privé, les petits comme les grands.

## **CONGÉS PAYÉS ET COMMISSIONS**

Saisie par un employé de la société britannique British Gas, la Cour de justice de l'Union Européenne a donné raison à ce salarié qui ne percevait jusqu'alors qu'une indemnité de congés payés calculée uniquement sur son salaire de base.

La Cour a jugé cette situation anormale et injuste et a décidé que le montant perçu pendant ses congés annuels devait tenir compte aussi des éléments variables de sa rémunération pour son calcul. En l'occurrence des commissions qu'il touchait lors des ventes de gaz réalisées par ses soins et représentaient 60 % de sa rémunération.

Une décision sur laquelle peuvent s'appuyer toutes celles et tous ceux qui perçoivent des commissions et se font gruger depuis trop longtemps pendant leurs congés !

## **ON VA PAS LE REGRETTER !**

Le directeur d'EDF Réunion s'est fendu d'un petit message à l'occasion de son départ du centre pour la Corse où il avait déjà exercé... : « Le temps est donc venu... de quitter la Réunion... Je le fais également avec un pincement au cœur, car je quitte un environnement riche, tant d'un point de vue personnel que professionnel, qui m'a permis de vivre à vos côtés, des moments fabuleux... »

Pas sûr que les agents du centre, dont les conditions de travail ne se sont pas améliorées, aient le même sentiment que ce monsieur.

La sous-traitance, l'emploi de contrats précaires ont continué de plus belle, la réfection du réseau basse tension abandonnée au profit du rafistolage, l'accueil dans les agences indigne d'un véritable service public avec des usagers obligés d'attendre dehors faute de place et d'agents d'accueil en nombre suffisant, en plein soleil ou sous la pluie, la répression contre les grévistes revendiquant l'augmentation de leur prime de vie chère (huissiers, police, tribunaux, condamnations sévères, rétrogradations avec pertes de salaires).

Satisfait de sa gestion des trois derniers épisodes cyclonique, il oublie le temps mis à rétablir les dernières centaines d'usagers privés d'électricité, l'utilisation d'une radio privée qui faisait office de standard téléphonique pendant Bejisa démontrant ainsi l'insuffisance des effectifs sur les plateaux clientèle.

Comme ses prédécesseurs, ce monsieur se dit satisfait de son séjour. Pour lui, à n'en pas douter, quand au personnel d'EDF et à la population réunionnaise, c'est à voir !

## **PLAINE DES PALMISTES : LE MAIRE VEUT LICENCIER**

A la Plaine des Palmistes, le nouveau maire a convoqué de nombreux employés communaux en entretien préalable à licenciement jugeant que l'équipe sortante avait beaucoup trop embauché. Il estime que « l'effectif idéal serait de 150 contre 280 aujourd'hui, que la masse salariale pèse beaucoup trop, autour de 70 % », et pour ceux qui restent il se réserve le droit de les muter sur d'autres postes.

Ce type de comportement n'est pas limité à cette commune, mais ce que l'on peut constater, c'est que ce sont toujours les travailleurs communaux qui font les frais des règlements de comptes politiques ou de l'insuffisance de fonds des collectivités territoriales.

Il n'y a aucune raison de priver ces travailleurs de leur gagne pain. Beaucoup verront du coup leurs revenus diminuer de moitié, voire disparaître complètement.

Si les maires ont des problèmes de finances, qu'ils demandent plutôt des comptes au gouvernement qui a décidé d'une diminution de ses dotations financières de 12 % aux communes cette année !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68